

DECLARATION LIMINAIRE CGT A LA CAP DES SGM DU 07 06 12

Madame la Présidente,

Les Syndics des gens de Mer dans notre ministère sont en colère. Commençons d'abord par le fait de recevoir les documents préparatoires à la CAP de 1er juin 12 pour une PRE CAP le 6 juin 12.

Trop de « mauvais coups » ont été portés à notre corps et à notre Ministère parmi lesquels nous pouvons citer la LOLF, la RGPP, et le mépris clairement affiché par les prédécesseurs de Madame BRICK, notre nouvelle ministre.

LA CGT DEMANDE :

- L'abrogation de l'application de la PFR pour tous
- L'application du 8eme Echelon aux SPMG de 1ere classe de façon automatique, comme n'importe quel échelon
- La revalorisation de nos traitements, qui sont en dessous du SMIC pour les 1ers échelons de notre catégorie
- Un SMIC à 1700€, et une revalorisation du point d'indice

D'autres restent sans suite, malgré une relance régulière par le SNPAM/CGT :

Le régime de travail sur les patrouilleurs, VR,ULAM, et Cultures Marines, le projet proposé est aussi inapplicable, que celui actuellement en vigueur.

Le changement de grades à l'intérieur du corps dans est en baisse du fait des taux « PRO-PRO » EN BAISSSE

Le déroulement de carrière de catégorie « C » vers la catégorie « B » est anecdotique.

Problèmes des « mutations » : difficultés de connexion au site, et liste des postes impossible à trouver

Les taux de promotions de l'ENIM sont inférieurs aux taux des autres établissements, ce que nous avons déjà dénoncé,

Qu'en est il des nouveaux taux « PRO-PRO » pour notre corps ? La négociation avec les OS n'a pas eu lieu pour les AA, l'administration a préféré le passage en force. Pour la CGT, ceci est inacceptable, nous revendiquons une augmentation significative de ces taux pour permettre un déroulement de carrière harmonieux des agents.

Les élus CGT en CAP des SGM